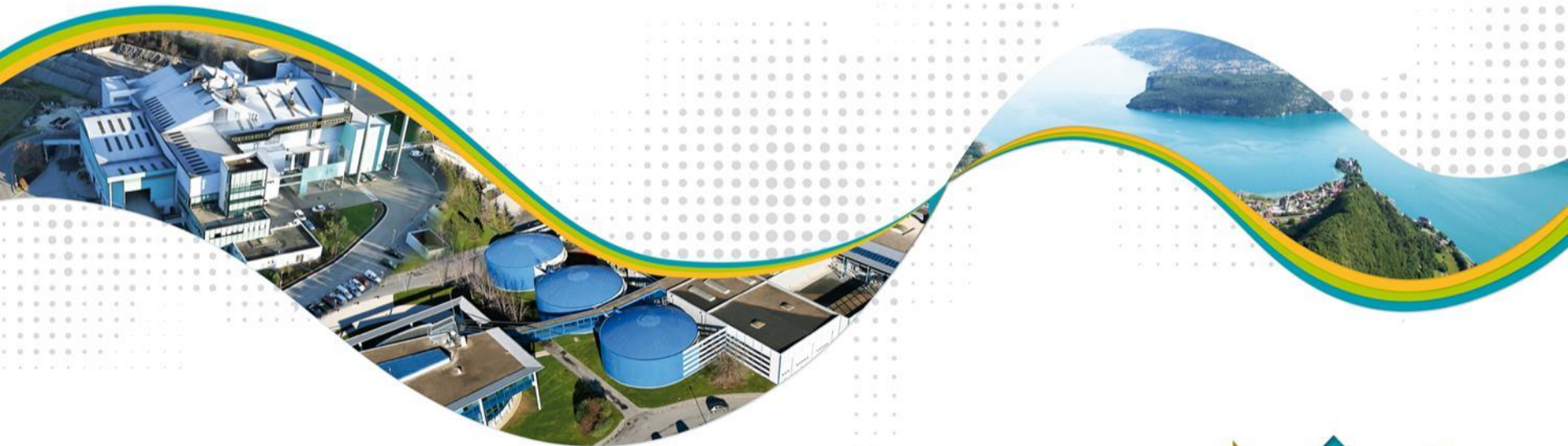




l'oxygène
à la source

Rapport annuel 2023 du traitement des déchets

CSS du 21/09/2023



Syndicat Mixte du Lac d'Annecy



Année 2022

- **Faits marquants :**

Traitement des mâchefers sur IME externe (EISER à Loire sur Rhône)

Autorisation d'extension de la plateforme Sud (traitement et stockage de mâchefers) sous réserve de la couverture d'une partie des mâchefers stockés

- **Travaux neufs :**

Fin de la réfection générale des bardages et toitures

Revamping des 2 ponts roulants de la fosse OM



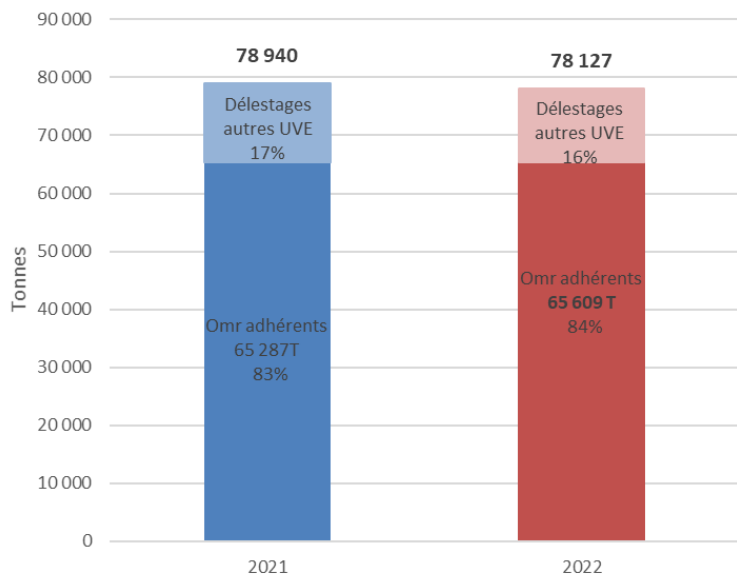
Évolutions prévues en 2023

- Remplacement du système d'injection et stockage des boues
- Mise en place d'analyseurs en continu du mercure dans les rejets à l'atmosphère de l'UVE
- Extension de la plateforme Sud à partir de mâchefers valorisables produits par l'UVE

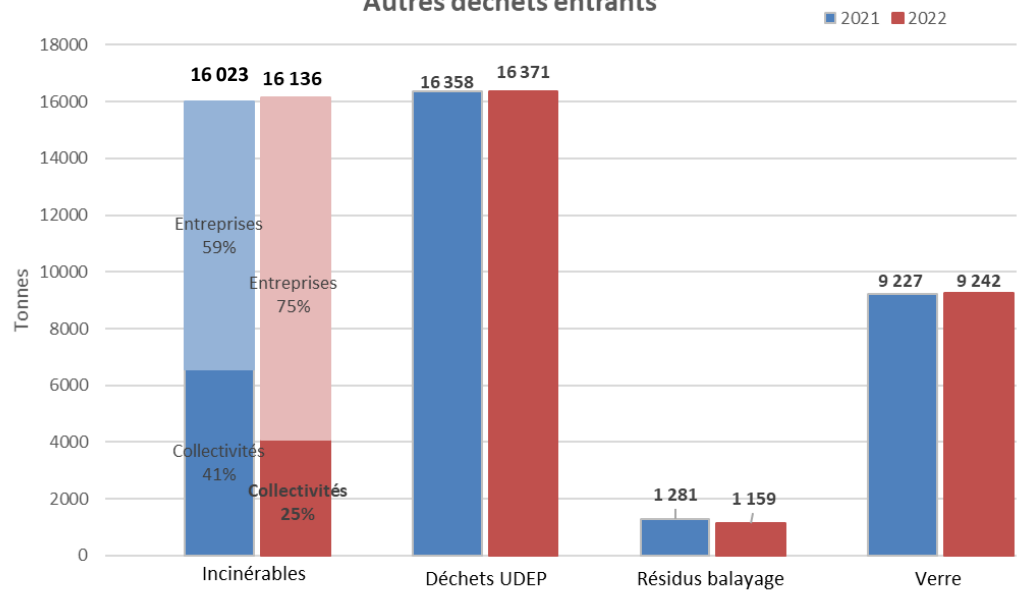


Déchets entrants

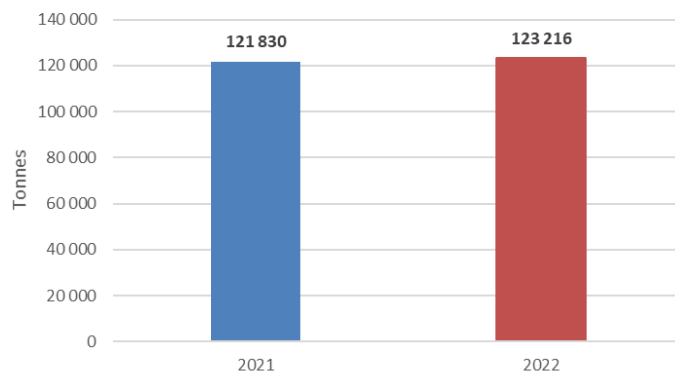
Ordures ménagères résiduelles avec apports extérieurs



Autres déchets entrants

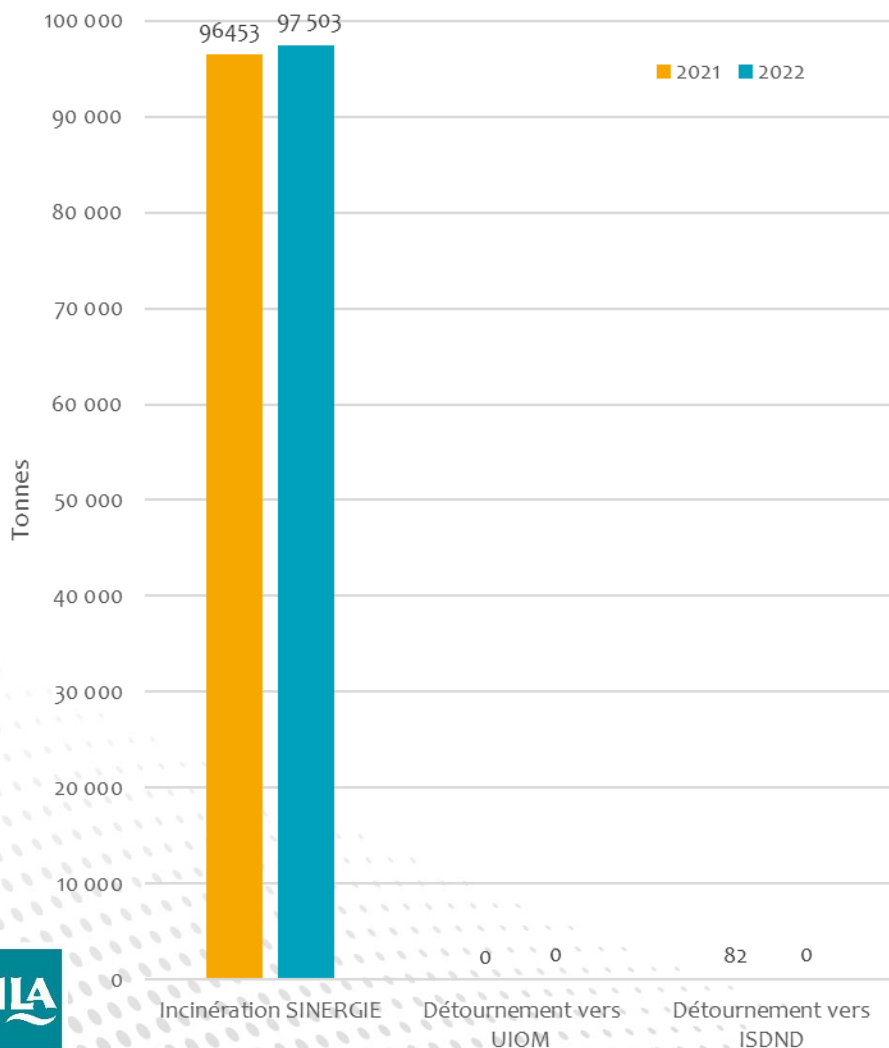


Total déchets entrants

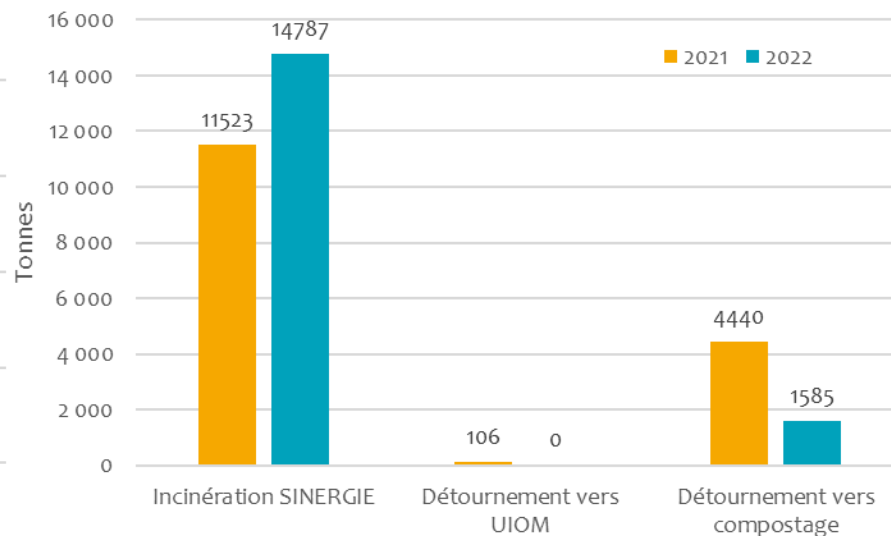


Traitement des déchets entrants

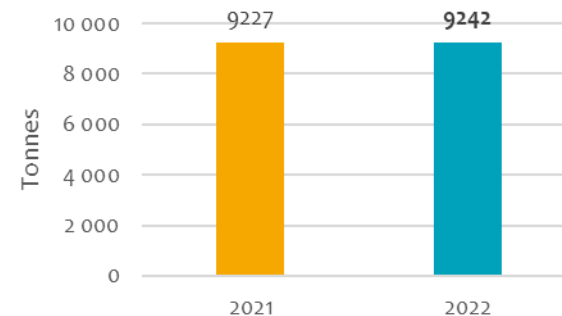
OMr et assimilés



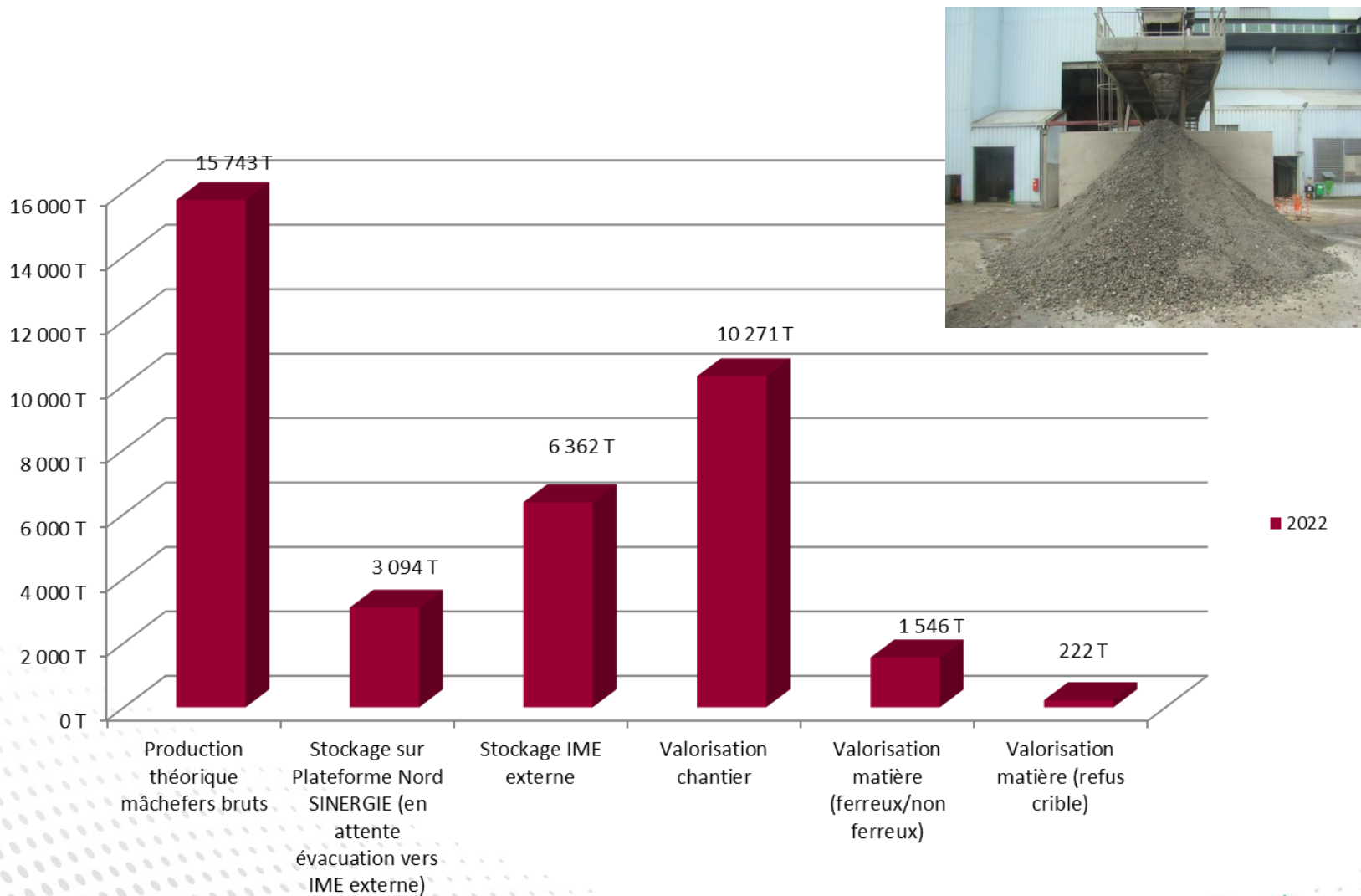
Boues UDEP



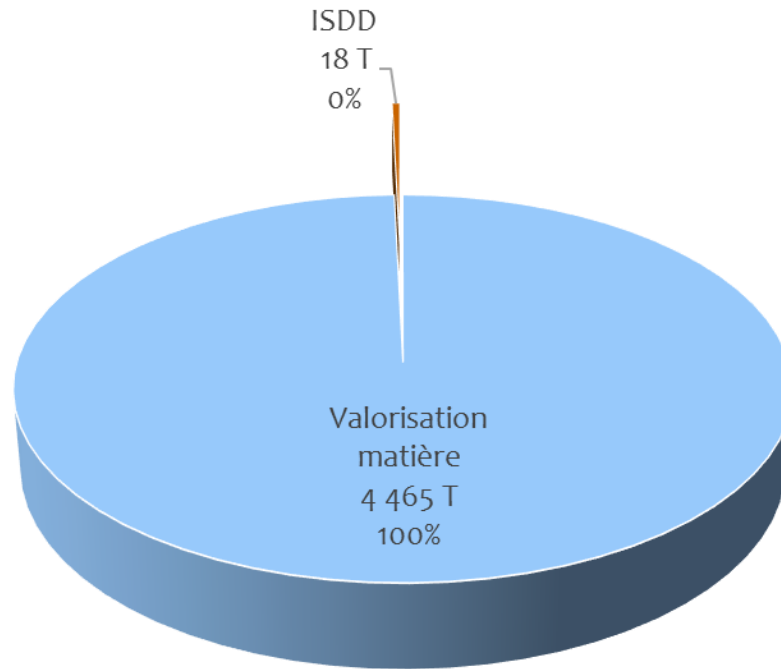
Valorisation du verre



Traitement des mâchefers 2022

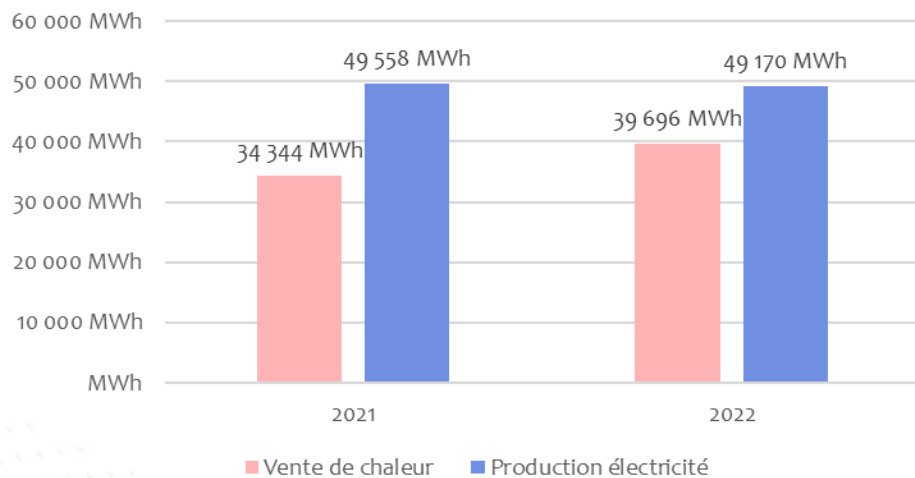


Traitement des REFIOMS 2022

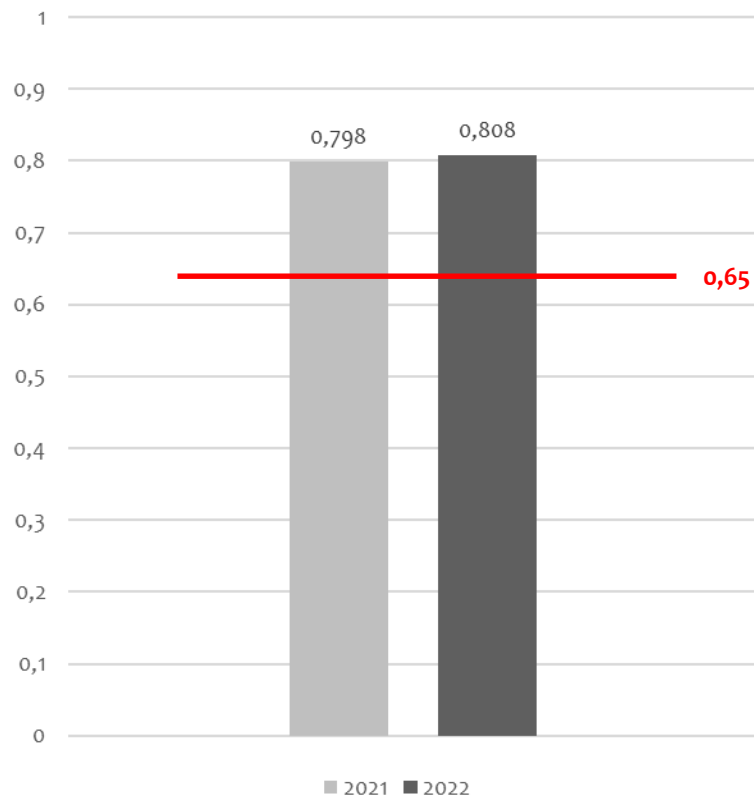


Valorisation énergétique

Production d'énergie

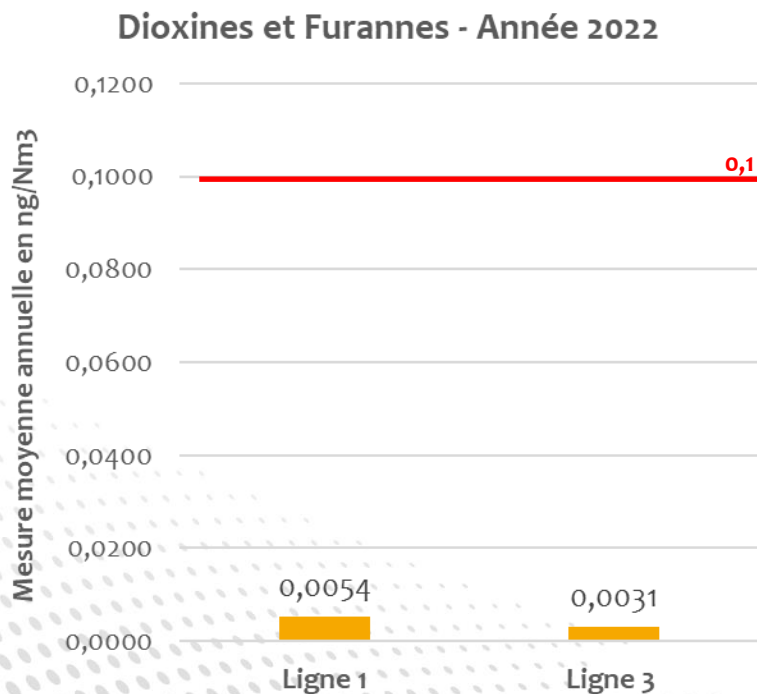


Performance énergétique



Rejets atmosphériques 2022

- Mesures semestrielles réalisées par sociétés agréées : Résultats inférieurs aux valeurs limites d'émission.
- Valeurs moyennes des prélèvements en semi-continu des dioxines et furanes :



Mesures 2022 bien inférieures à la Valeur Limite d'Emission des dioxines et furannes.



Rejets d'effluents liquides 2022

Résultats des mesures mensuelles inférieurs aux valeurs limites d'émission, à l'exception du cuivre pour le mois de février 2022.

Malgré la mise en place en 2018 d'un décanteur supplémentaire pour la plateforme Sud de mâchefers, dépassement dû à une lixiviation du mâchefers lors de fortes pluies sur une plateforme non couverte, associé à un traitement par décantation qui ne traite pas la partie soluble du cuivre dans l'effluent.



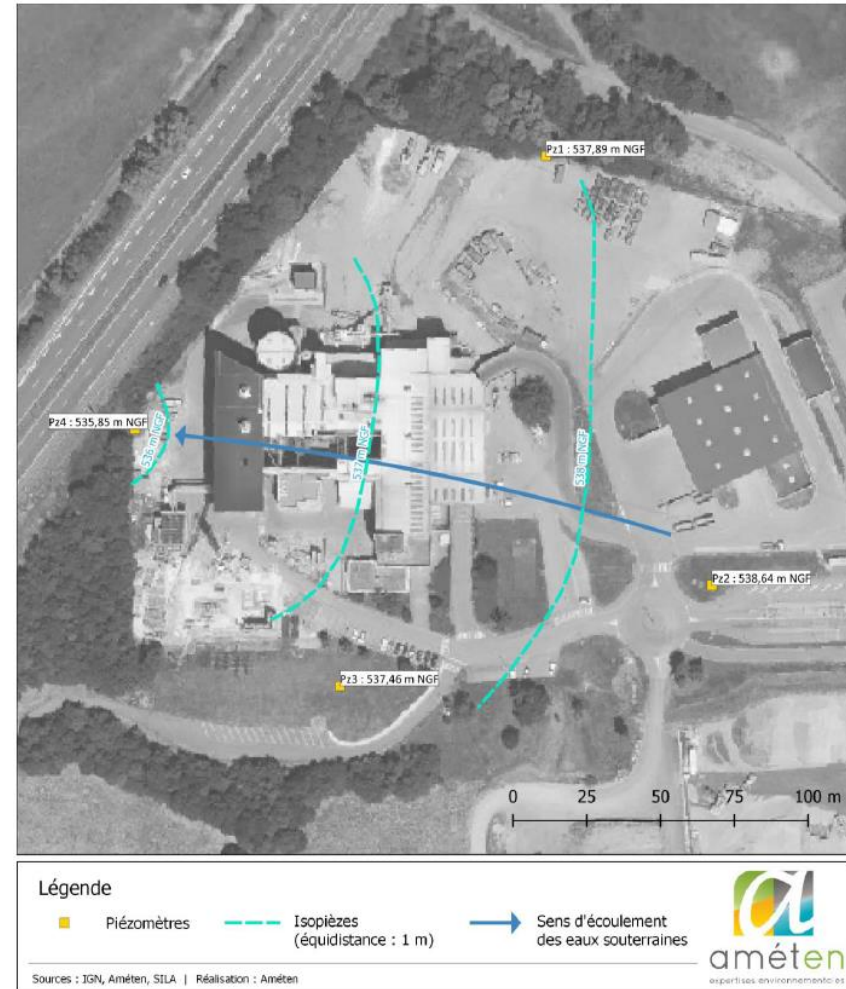
Eaux souterraines sur le site 2022

La qualité générale des eaux souterraines au droit du site apparaît globalement bonne.

Tous les paramètres répondent aux critères de potabilité de la grille SEQ (Système d'Évaluation de la Qualité des eaux souterraines) pour l'ensemble des piézomètres en 2022.

D'une façon générale, depuis le début du suivi, on note une très légère dégradation de la qualité des eaux souterraines entre l'amont et l'aval du site. L'ouvrage au droit duquel la qualité de la nappe apparaît la moins bonne est le Pz3, situé en aval (détection ponctuelle dans le temps de métaux).

L'impact de l'activité de l'usine d'incinération sur la qualité des eaux souterraines apparaît faible.



Localisation des piézomètres et sens de circulation des eaux souterraines

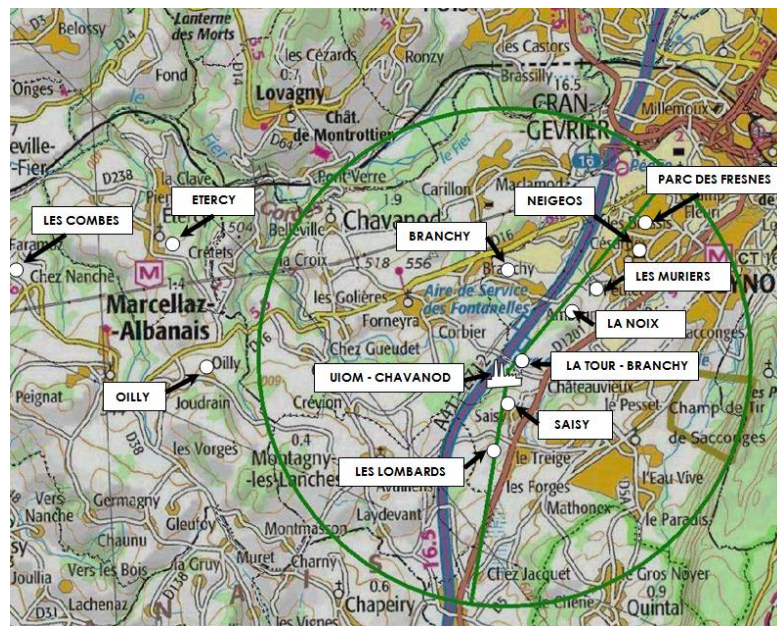
Surveillance environnementale 2022

Matrices surveillées en 2022 : lait, légumes, lichens, retombées atmosphériques, sols.

Seuils réglementaires et recommandations en vigueur respectés à l'exception de 3 sites :

- Seynod La Tour : PCB dl dans le lait. Origine de la pollution non déterminée suite à investigations par services de l'Etat
- UVE : Dioxines et Furannes dans le sol et métaux dans les lichens. Observations historiques sans dégradations particulières en 2022 par rapport aux années précédentes.
- Seynod Saisy : Dioxines et Furannes dans le sol et métaux dans les lichens. Valeurs atypiques par rapport à l'historique du site (sol) et marquage métallique (lichens) différent de celui de l'UVE.

Les valeurs mesurées ne permettent pas de mettre en évidence un impact de l'UVE sur son environnement.



Cartographie des points de mesure

ISO 14 001 / ISO 50 001

- **Site certifié :**
 - ISO 14001 depuis 2010
 - ISO 50001 depuis le 31/12/2018
- **Maintien et transfert des certifications du SILA vers la société IDEX lors de l'audit de décembre 2020**
- **Conclusions Audit 2022 :**
 - Confirmation des 2 certifications par maîtrise des processus et activités audités
 - Clôture de 3 non conformités mineures : plan d'actions suite à contrôles réglementaires, situation d'urgence, planification et maîtrise opérationnelle
 - Maintien d'une non-conformité mineure (produit chimique), ouverture d'une non-conformité mineure (suivi veille réglementaire)

